

Canadian Association of Municipal Administrators 2025 Awards of Excellence	Association canadienne des administrateurs municipaux Prix d'excellence 2025
Environmental Leadership & Sustainability Award Prix du Leadership environnemental et de la durabilité	
Township of Georgian Bay, ON 2025 CAMA Environmental Leadership & Sustainability Award (Under 20,000 Population Category) Environmental Corridor and Act of Reconciliation Project	Canton de Georgian Bay (Ontario) Prix du Leadership environnemental et de la durabilité 2025 de l'ACAM (Catégorie des moins de 20 000 habitants) Projet de corridor environnemental et d'acte de réconciliation
The Township of Georgian Bay, ON is being recognized with a 2025 CAMA Environment Leadership & Sustainability Award, in the Under 20,000 Population Category, for its Environmental Corridor and Act of Reconciliation Project. In a collaboration hailed as a beacon of environmental stewardship, the Township, in partnership with the Georgian Bay Land Trust successfully established the "Eastern Georgian Bay Corridor." This project, supported by almost \$700,000 from the federal "Nature Fund" and provincial "Greenlands Conservation Partnership," protects nearly 33,000 acres of critical forest and wetlands. By entering a 999-year conservation lease, the Township of Georgian Bay has ensured the perpetual protection of 553 acres of ecologically sensitive lands. It has also effectively safeguarded an additional 32,900 acres. This initiative prevents human development and helps to preserve a UNESCO World Biosphere Reserve. In addition, in a meaningful gesture towards reconciliation, the Township transferred road allowances running through Moose Deer Point First Nation. This created a singular, continuous parcel of First Nation land. Concurrently, over \$463,000 in provincial funding from the Ministry of the Environment, Conservation and Parks, was secured to restore 200 hectares of wetlands to fight invasive species.	Le Canton de Georgian Bay (Ontario) reçoit le prix du Leadership environnemental et de la durabilité 2025 de l'ACAM, dans la catégorie des municipalités de moins de 20 000 habitants, pour son projet de corridor écologique et d'acte de réconciliation. Le canton, en collaboration exemplaire avec le Georgian Bay Land Trust, a mené à bien la création du « Corridor de la baie Georgienne est », une initiative saluée comme modèle de gestion environnementale. Ce projet, soutenu à hauteur de 700 000 \$ par le Fonds de la nature du Canada et du Partenariat pour la conservation des terres boisées de l'Ontario, protège près de 33 000 acres de forêts et zones humides essentielles. Par la signature d'un bail environnemental de 999 ans, le Canton de Georgian Bay garantit la protection pérenne de 553 acres de zones écologiquement sensibles. Cette mesure permet également de préserver 32 900 acres supplémentaires, prévenant ainsi l'urbanisation et contribuant à la sauvegarde d'une réserve de biosphère de l'UNESCO. Dans une démarche significative de réconciliation, le Canton a également cédé les emprises routières traversant le territoire de la Première Nation de Moose Deer Point, permettant ainsi l'unification de ses terres. En parallèle, une subvention de 463 000 \$ du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a été obtenue pour la restauration de 200 hectares de zones humides et la lutte contre les espèces invasives.

These achievements demonstrate the Township's commitment to three of its six strategic pillars: Environmental Protection, Indigenous Engagement and Community Engagement. Ultimately, this project serves as a transferable model. It demonstrates how local governments can: • enhance environmental stewardship with land trusts, • strengthen community and indigenous relations, and • implement innovative administrative practices, inspiring future conservation and reconciliation initiatives.	Ces actions concrétisent trois des six axes stratégiques du Canton : la préservation de l’environnement, le dialogue avec les peuples autochtones et la participation citoyenne. Cette initiative constitue un modèle reproductible, démontrant comment les administrations locales peuvent : • renforcer la protection de l’environnement en partenariat avec des fiducies foncières; • développer les relations avec les populations locales et autochtones; • déployer des pratiques administratives innovantes, ouvrant la voie à de futures actions en matière de préservation et de réconciliation.
---	---